

# Financer sa formation avec son CPF

La loi du 5 septembre 2018 ou loi dite pour son avenir professionnel

CPF

Compte formation pour les actifs du secteur privé

€

Compte CPF en €

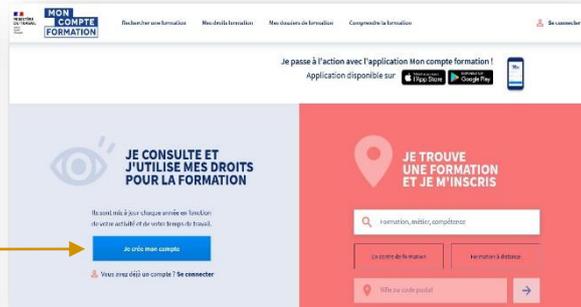
500€/an

Crédité sur son CPF à partir de 2020, pour toute activité

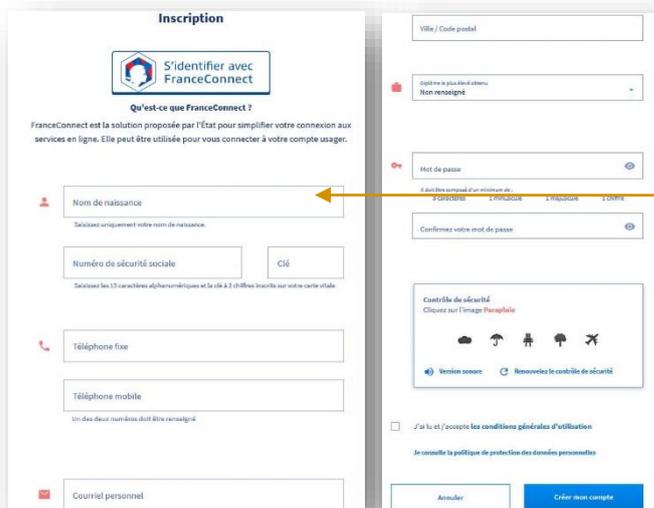
Créer un compte pour bénéficier de son CPF

1 Se rendre sur le site [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

2 Cliquer sur **Je crée mon compte**



3 Renseigner votre  
- Numéro de sécurité sociale  
- Mail  
- Adresse  
- etc.  
Et choisissez  
**Un mot de passe**

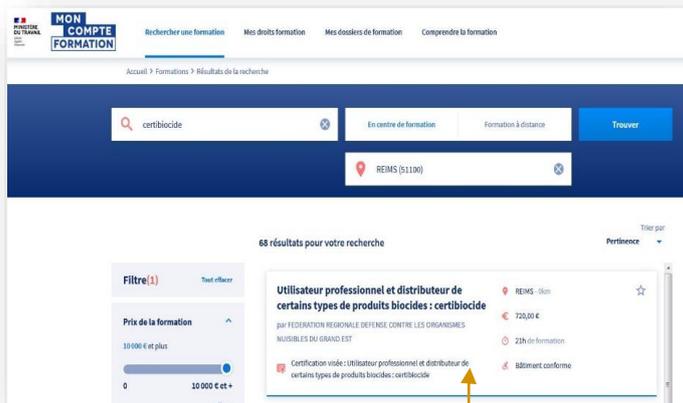
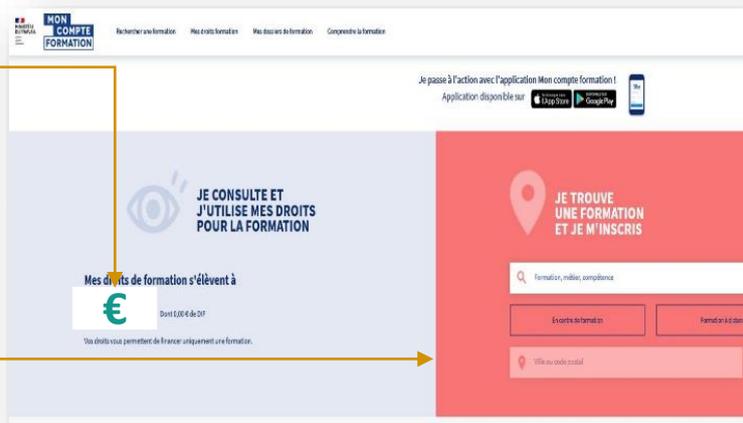


Vous allez recevoir un mail, il vous faut valider le compte en cliquant sur le mail.  
Suite à cela vous pourrez vous connecter et faire votre demande de formation.

4 Vous arrivez sur vos droits et vous pouvez lire la somme que vous pourrez **Investir en formation**

5 Pour chercher une formation écrire dans l'encadré **Certibiocide** *Certiphyto, etc.*

Cliquer sur **En centre de formation**  
Renseigner la ville ou le code postal  
Et cliquer sur la flèche



6 Défiler pour trouver la formation dont vous avez besoin

Cliquer sur la formation de votre choix, **vérifier les informations**

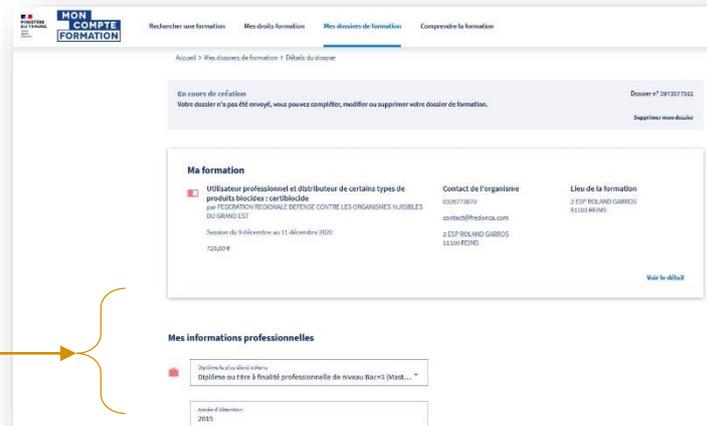
Et inscrivez-vous à la session de votre choix  
**S'inscrire à cette session**



7 Compléter les encadrés avec vos informations personnelles et **Valider**

Une fois votre dossier validé, nous recevons un message et **nous validerons votre participation le plus rapidement possible**, vous pouvez nous contacter si vous n'avez pas de nouvelles au bout de 2 jours.

**Nous contacter**  
**03.26.77.36.70**



8 Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans l'onglet **Mes dossiers de formation**



9 Une fois le dossier validé par nos soins **vous devez l'accepter**

Une fois votre dossier accepté, votre inscription est finalisé de notre côté.



Un bulletin vous est envoyé par mail pour en savoir plus sur vous

*(secteur d'activité, besoin d'aménagements particuliers, etc.)*



Une convocation vous sera envoyé dans un délais de 10 jours minimum avant la formation



La facture est envoyé directement au site 1 mois après la formation.

*Si vous n'aviez pas assez de droit pour financer l'intégralité de la formation, un complément vous sera demandé par envoi d'une facture papier à votre adresse postale*



A la suite de la formation, une notification sur votre boîte mail vous permettra de **noter notre prestation de formation**.

N'oubliez pas de le faire, cela nous permet de nous faire connaître mais aussi de nous améliorer pour vous offrir des formations toujours plus qualitative.

Une fois toutes ces formalités administratives, nous vous attendons en formation.

